



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris-Orly, le 21 février 2024

Lancement du nouveau projet d'aménagement Paris-Orly 2035 : décarbonation, qualité de service et intégration territoriale

- ◆ Le projet d'aménagement de Paris-Orly, à horizon 2035, est le précurseur du nouveau modèle d'aménagement aéroportuaire porté par le Groupe ADP.
- ◆ Il s'inscrit dans la feuille de route *2025 Pioneers*, qui pose un nouveau modèle aéroportuaire : les aéroports deviennent des hubs de solutions de mobilité et d'énergies propres, et sont projetés dans l'avenir grâce à une densification des infrastructures existantes.
- ◆ Le projet, pour Paris-Orly 2035, est d'être précurseur et accélérateur territorial : moins de voitures pour venir à l'aéroport, plus de confort pour les passagers et les salariés, plus d'énergies bas carbone produites à l'aéroport, mais pas plus de mouvements d'avion.
- ◆ Le projet sera présenté dans le cadre d'une concertation publique volontaire, qui débutera le 26 février et durera trois mois.

Paris-Orly 2035 c'est quoi ?

C'est une projection à horizon 2035 de l'aéroport, de ses infrastructures, de la réduction de ses impacts, et de son intégration dans le territoire.

Ce n'est pas...

Un projet de développement conçu pour accueillir davantage de trafic.

Pourquoi un nouveau projet d'aménagement maintenant¹ ?

Paris-Orly, l'un des aéroports les plus urbanisés d'Europe, doit se transformer pour :

- se projeter dans un **futur durable**, dans les territoires dans lesquels il est implanté ;
- accélérer sa transition environnementale, avec un premier objectif de **zéro émission nette** au sol dès 2030.

L'arrivée de la ligne 14 du métro, qui connectera en 25 minutes l'aéroport au centre de Paris, amorce un bouleversement total des accès à l'aéroport, qui offre l'opportunité de favoriser les transports collectifs, et de réduire au maximum la place de la voiture.

Paris-Orly est déjà résolument **engagé dans la sobriété et la réduction de ses impacts**, notamment à travers l'alliance environnementale, qui regroupe 40 partenaires de la communauté aéroportuaire, autour de 5 objectifs : 0 émission de CO2 nette au sol à l'horizon 2030 ; 30% de surfaces dédiées à la biodiversité ; -6db en bords de nuit (22h – 23h30), -40% sur les consommations d'électricité, de chaud et de froid en 2030 dans les aéro-gares, 80% de déchets non dangereux valorisés en 2030.

1- Le projet présenté, qui sera soumis à une concertation volontaire portée par le Groupe ADP, reste susceptible d'évoluer.

Quelle projection de trafic pour 2035 ?

A horizon 2035, nous projetons une **stabilisation du nombre de mouvements par rapport à 2018**, soit environ 229 000 mouvements par an, pour **une augmentation modérée du nombre de passagers accueillis**, de l'ordre de **+16% en 2035** par rapport à 2023.

L'accueil de la croissance modérée du nombre de passagers, **sans mouvements supplémentaires**, est rendu possible par des avions de dernière génération de plus grande taille et un meilleur remplissage des avions. L'emport moyen, **le nombre moyen de passagers par aéronef a déjà beaucoup progressé** ces dernières années, il était de 158 en 2023, contre 116 en 2020.

Quel est le dispositif de la concertation publique ?

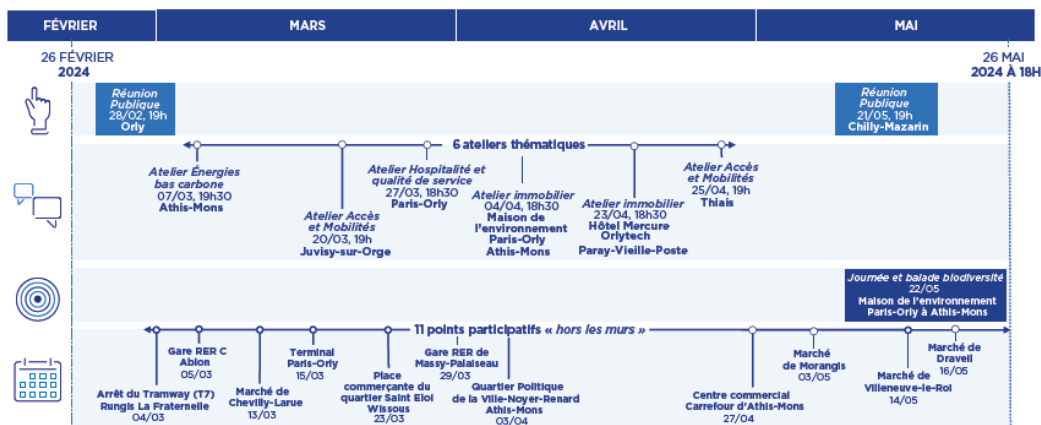
Le dialogue territorial est une priorité du Groupe ADP, c'est pourquoi le choix a été fait de lancer une **concertation de manière volontaire** sur ce projet : sur un périmètre élargi de **104 communes** et collectivités réparties sur 4 départements. Les rencontres et ateliers se tiendront tout particulièrement dans les **communes de première proximité** de l'aéroport (Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Morangis, Orly, Paray-Vieille Poste, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Wissous, Ablon-sur-Seine et Draveil).

Elle se déroulera du **26 février au 26 mai 2024**. Un dispositif de concertation structuré en **différents temps de rencontres et moments d'échange** est déployé.

- ◆ 1 site internet dédié : parisorly2035.groupe-adp.com
- ◆ 2 réunions publiques d'ouverture et de clôture
- ◆ 6 ateliers thématiques
- ◆ 11 points participatifs "hors les murs"

Différentes modalités d'expression sont prévues pour tous les publics :

- ◆ Via le site internet parisorly2035.groupe-adp.com
- ◆ Via les registres "papier" disponibles sur chacune des 104 mairies concernées
- ◆ Via le cahier d'acteurs pour les professionnels (site internet)
- ◆ En postant le coupon déposé dans les boîtes aux lettres



"Paris-Orly 2035 est l'incarnation du nouveau modèle aéroportuaire porté par l'exigence environnementale et de qualité de service du Groupe ADP. Une première révolution aura lieu dès le mois de juin avec l'arrivée de la ligne 14 du métro au cœur de l'aéroport, préfigurant la transformation totale des accès à l'aéroport. Nous dévoilons par ailleurs avec Paris-Orly 2035 une nouvelle ambition en matière de production et de distribution d'énergies bas carbone." a indiqué **Augustin de Romanet**, Président-directeur général du Groupe ADP.

"Paris-Orly est le projet d'un aéroport pionnier au service de nos passagers, de nos salariés, mais également de nos riverains. Nous concevons l'avenir à travers une vision territoriale, en nous projetant avec nos partenaires et notre riveraineté. Notre ambition : faire bénéficier au plus grand nombre des solutions de transports collectifs proposées au cœur de Paris-Orly, développer les énergies bas carbone avec tout notre écosystème, améliorer l'hospitalité pour tous nos passagers, en particulier ceux qui sont en situation de handicap et soutenir des projets immobiliers pour l'attractivité et le dynamisme du sud francilien." a ajouté **Justine Coutard**, Directrice de l'aéroport Paris-Orly.

→ **Découvrez ci-dessous en détails les 4 piliers du projet Paris-Orly 2035.**

1- Transformation et décarbonation des accès : objectif réduction de la place de la voiture

Les constats

- ◆ **La congestion routière récurrente** crée de la pénibilité et une incertitude forte sur le temps de trajet pour accéder à l'aéroport.
- ◆ Près de **70% des passagers et 90% des salariés viennent en véhicule individuel** faute de transports collectifs alternatifs.
- ◆ Plus de **40% des émissions au sol de CO2** de l'aéroport sont aujourd'hui liées aux accès routiers (source ACA 2022).

Les objectifs

- ◆ **Désengorger les accès** en réduisant la place de la voiture et en favorisant le report modal vers les transports collectifs, dont l'accélération est rendue possible par le tournant historique qu'est l'arrivée de la ligne 14 en juin prochain.
- ◆ **Offrir une meilleure maîtrise du temps** aux voyageurs, améliorant ainsi nettement la qualité de service.

Le projet

- ◆ La mise en service **d'un système de transport collectif propre**, interne à la plateforme, pour desservir les terminaux et faciliter l'accès aux différentes zones d'activité.
- ◆ La création de quatre **parcs de stationnement et de dépose-minute aux entrées** de la plateforme, distants de près d'un kilomètre du cœur de l'aéroport.
- ◆ **Les règles de circulation et d'accès suivront les orientations suivantes :**
 - Accès garanti au contact du terminal : publics prioritaires, comme les personnes en situation de handicap et passagers qui stationneront pour une longue durée.
 - Le critère de verdissement du véhicule : il sera posé, comme discriminant ou non pour accéder au contact du terminal, en fonction de l'évolution de la flotte des véhicules.
 - Taxis, VTC : des travaux vont s'ouvrir avec les représentants des professions pour définir les règles de circulation départ / arrivée.

→ Nous projetons **de doubler la part de passagers accédant à l'aéroport par les transports collectifs et de quadrupler celle des salariés.**

Paris-Orly : le pôle francilien majeur de solutions de mobilité

2024 : arrivée de la lignée 14, au cœur d'une gare qui accueillera **95 000 voyageurs** quotidiennement, à laquelle sera adjointe une gare routière plus capacitive.

2027 : arrivée de la ligne 18 (connexion à Massy, et à sa gare TGV), puis connexion au plateau de Saclay et à Versailles en **2030**.

2029 : prolongement du tramway T7 jusqu'à Juvisy-sur-Orge, et mise en service du bus à haut niveau de service Senia-Orly à l'horizon **2030**.

2- Développement des énergies bas carbone : objectif décarbonation de nos opérations et mise à disposition des territoires

Le constat

- ◆ **La plateforme est engagée de longue date dans sa transition énergétique** et la préservation de la biodiversité : zéro phytosanitaire depuis 2015, production de géothermie depuis 2010 (30% de la chaleur de l'aéroport) ou encore récupération de la chaleur issue de l'incinérateur de déchets Rungis depuis plus de 20 ans (35% de la chaleur de l'aéroport).

Les objectifs

- ◆ **Accélérer** la transformation de l'aéroport en **hub énergies**, pour pouvoir produire et distribuer un panel de solutions énergétiques bas carbone, pour la décarbonation des opérations aéroportuaires et la mise à disposition des territoires voisins de l'aéroport.
- ◆ **Faire de l'ouverture aux territoires** une opportunité **d'effet d'échelle**, autour de besoins énergétiques communs.

Les projets

- Création de nouvelles installations de production et de distribution d'énergies bas carbone

- ◆ **Une station multi-énergies** : distribution d'hydrogène, de bio-carburant (HVO, produit à partir de matières végétales ou déchets), et mise à disposition de recharge électrique.
- ◆ **Une usine de méthanisation** : à partir des biodéchets de l'aéroport, du marché de Rungis, et de 10 communes riveraines. Elle permettra d'augmenter la part d'énergies propres dans le mix énergétique de la plateforme et de chauffer les habitants des communes riveraines.
- ◆ **Mise en service d'un second puits de géothermie**
- ◆ **Réservation d'espaces** pour le déploiement de **l'hydrogène**, soit environ 20 hectares

- Développement des capacités et de la production électrique

- ◆ **Déploiement de panneaux photovoltaïques** sur la plateforme

Paris-Orly : un aéroport pionnier dans la préservation de la biodiversité

L'ambition de préservation de la biodiversité sera étendue aux espaces riverains afin de consolider les corridors écologiques qui traversent le sud francilien.

- ◆ Sanctuarisation de 30% des surfaces dédiées à la biodiversité
- ◆ 900 arbres supplémentaires plantés et 17 000m² de haie champêtre plantée ou complétée

3- Amélioration de la qualité de service : objectif plus de confort et d'accessibilité

Le constat

- ◆ **L'amélioration de la qualité de service** a été constante tout au long de ces dernières années : Paris-Orly a été classé 39e aéroport mondial par Skytrax en 2023, après avoir été 46e en 2022 et 76e en 2021.
- ◆ Un point de **rupture de la qualité de l'expérience**, pour tous les passagers, et en particulier les personnes en situation de handicap, est **l'embarquement par bus** et non directement au contact du terminal.
- ◆ **Le taux d'avion au contact**, directement accessible par passerelle, est de 88% au global sur l'aéroport, mais chute à 56% pour les vols internationaux opérés à Orly 3.

L'objectif

- ◆ **Poursuivre l'amélioration de la qualité de service** offerte aux passagers et aux compagnies aériennes, en particulier pour les personnes en situation de handicap.
- ◆ **Améliorer le taux d'embarquement au plus près du terminal**, par passerelle, pour éviter aux passagers de prendre des bus.
- ◆ Atteindre **90% de postes au contact à l'horizon 2035** sur l'ensemble de l'aéroport et sur toutes les natures de vols, **sans création de postes avions supplémentaires**. C'est **plus de qualité et de ponctualité** pour les passagers.

Le projet

- ◆ **Création d'une nouvelle salle d'embarquement**, connectée à Orly 2, permettant de **transformer 6 postes avions à embarquement par bus en 6 postes avions à embarquement par passerelle** au contact. Elle n'intégrera pas de contrôles frontières et sûreté, son empreinte au sol sera limitée au maximum, et les nouvelles surfaces imperméabilisées seront compensées par la déconstruction de la piste 1.
- ◆ **Améliorations des parcours et installation d'équipements** pour les personnes en situation de handicap :
 - La nouvelle salle d'embarquement sera 100% accessible
 - Un plan de mécanisation sera défini pour tous les autres parcours
 - Des salles de changes et *quiet rooms*, pour répondre aux besoins d'isolement, seront déployées dans tout l'aéroport.

4- Développement de l'offre immobilière : priorité aux besoins des territoires

Le constat

- ◆ **L'amélioration de la desserte en transports collectifs**, avec l'arrivée de la ligne 14, est un moteur fort d'**attractivité** de la zone aéroportuaire de Paris-Orly.
- ◆ L'aéroport dispose d'importantes **réserves foncières** : minimum 80 hectares, hors fonciers qui pourraient être convertis dans le cadre du projet d'aménagement.

L'objectif

- ◆ **Repenser la vocation des réserves foncières de la plateforme** pour qu'elles soient créatrices d'emplois et de dynamisme économique, en complémentarité de l'offre du Sud francilien.
- ◆ **Attirer des entreprises à haute valeur ajoutée**, créatrices d'emplois, comme par exemple la relocalisation d'activité de recherche et développement.

Le projet

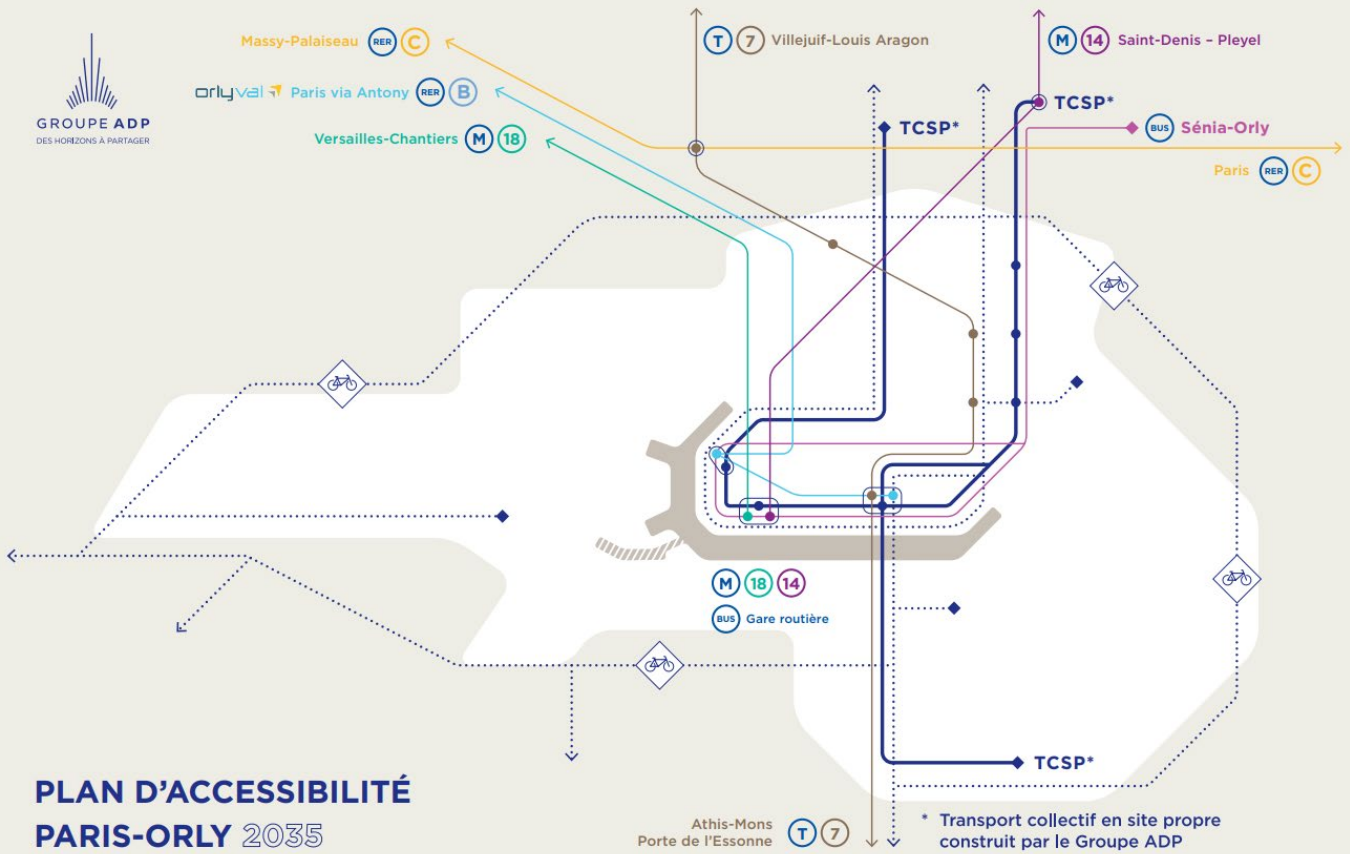
- ◆ **Déploiement d'une offre tournée vers les besoins des territoires**, en **utilisant la concertation** pour nourrir la réflexion et les propositions du grand public, des porteurs de projets et des territoires.

Paris-Orly : un engagement permanent pour la réduction des nuisances sonores

L'activité de l'aéroport de Paris-Orly est déjà encadrée (plafonnement à 250 000 mouvements par an et couvre-feu de 23h30 à 6h00) et plusieurs initiatives sont conduites par le Groupe ADP dans ce domaine :

- ◆ **Incitation au renouvellement des flottes** via une modulation des redevances aéroportuaires en fonction des performances acoustiques des avions ;
- ◆ **Groupe de travail sur les sorties retardées de trains d'atterrissages** ;
- ◆ Appui à la **généralisation des atterrissages en descentes continues**.

Le sujet du bruit est actuellement instruit dans le cadre de l'étude d'impact selon l'approche équilibrée, conduite par la préfecture du Val de Marne.



Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Eliott Roch, +33 (0)6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628.

www.groupe-adp.com